

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS
--

Procès-verbal de la rencontre extraordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 1534, boul. Jacques-Cartier à Mont-Joli le 13 avril 2023 à compter de 13 h 30, sous la présidence de M. Martin Soucy.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Sébastien Lévesque	Maire de Sainte-Irène	MRC de La Matapédia
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis

Sont aussi présent

M. Vincent Dufour	Coordonnateur	Régie
M. Joël Tremblay	Directeur général	MRC de La Matapédia
M. Marcel Moreau	Secrétaire-greffier	Régie
Mme Judith Garon	Directrice des finances	MRC de La Mitis
Mme Karen Jean	Vérificatrice	Mallette

Est absent

M. Pascal Rioux	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis
-----------------	----------------------	-----------------

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-22

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par M. Sébastien Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôts des états financiers 2022
4. Mandat de communication
5. Levée de l'assemblée

3. Dépôts des états financiers 2022

Mme Karen Jean de la firme Mallette présente les états financiers de 2022.

Résolution 2023-23

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Sébastien Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers de 2022 tels que présentés par Mme Karen Jean.

4. Mandat de communication

Résolution 2023-24

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par M. Sébastien Lévesque et résolu à l'unanimité d'entériner l'offre de services professionnels tel que présentée par SNC-Lavalin concernant les communications pour une saine gestion des matières résiduelles sur le territoire de La Matapédia et de La Mitis au montant de 21 700 \$ avant taxes.

5. Levée de l'assemblée

Résolution 2023-25

Il est proposé par M. Georges Deschênes de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 14h15.

Martin Soucy
Président de rencontre

Vincent Dufour
Coordonnateur de la Régie
Secrétaire-trésorier adjoint